

# COMMUNE DE PUPILLIN

## 39600

### N° 38 – PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 28 FEVRIER 2024

**Présents** : BEAUPOIL Jean-Luc, DUROCHÉ Michelle, PETIT Léo, CRINQUAND Mickaël, BOUILLET Kevin, MARGUET Bernard, PACCARD Joël, THIEVENT Christiane

**Absente excusée** : CART Odile qui a donné pouvoir à PACCARD Joël

**Absents** : PETIT Damien, LAURENT Éric

**Secrétaire de séance** : THIEVENT Christiane

#### **ORDRE DU JOUR** :

- 1) Vote du compte administratif 2023 eau/assainissement
- 2) Approbation du compte de gestion eau/assainissement 2023 du comptable
- 3) Affectation du résultat 2023 eau/assainissement
- 4) Vote du budget primitif 2024 eau/assainissement
- 5) Vente de l'ancienne pompe à bras
- 6) Protection sociale complémentaire
- 7) Demande de subvention
- 8) Questions diverses

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

#### **1) Vote du compte administratif 2023 eau/assainissement**

Il est présenté par le Maire par section :

##### Résultat de fonctionnement

Recettes de fonctionnement :	44 416,64 €		
Dépenses de fonctionnement :	44 056,38 €		
		Résultat de l'exercice :	+ 360,26 €
		Résultat antérieur reporté :	+ 149,64 €
		<b>Résultat de fonctionnement clôturé :</b>	<b>+ 509,90 €</b>

##### Résultat d'investissement

Recettes d'investissement :	39 800,43 €		
Dépenses d'investissement :	34 653,12 €		
		Résultat de l'exercice :	+ 5 147,31 €
		Résultat antérieur reporté :	+ 28 742,53 €
		<b>Résultat d'investissement clôturé :</b>	<b>+ 33 889,84 €</b>

**Résultat définitif : + 34 399,74 €**

**Le Maire quitte la séance** avant le vote du compte administratif. La présidence est assurée par Mme DUROCHÉ Michelle, première adjoint.

Appelés à se prononcer sur la gestion du maire, les conseillers municipaux adoptent à l'**unanimité** ce compte administratif.

Le maire rentre en séance et reprend la présidence.

## **2) Approbation du compte de gestion eau/assainissement 2023 du comptable**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif « eau - assainissement » de l'exercice 2023, le conseil municipal a constaté que les montants présentés sur le compte de gestion (comptabilité du percepteur) sont strictement identiques à ceux du compte administratif 2023.

Le conseil **déclare** que le compte de gestion « eau - assainissement » pour l'année 2023, établi par le Comptable Public, n'appelle **ni observation ni réserve** de sa part.

## **3) Affectation du résultat 2023 eau / assainissement**

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats de 2023 du budget eau - assainissement au budget 2024, **soit 509,90 € (excédent antérieur reporté) à la section de fonctionnement (compte R 002) et 33 889, 84 € (excédent antérieur reporté) à la section d'investissement (compte R 001).**

## **4) Vote du budget primitif 2024 eau/assainissement**

**Le conseil adopte à l'unanimité le budget 2024 eau/assainissement**, équilibré en recettes et en dépenses et ainsi présenté :

<b>Dépenses :</b>	<b>114 898,00</b>	<b>Recettes :</b>	<b>114 898,00</b>
Fonctionnement :	43 298,00	Fonctionnement :	43 298 ,00
Investissement :	71 600,00	Investissement :	71 600,00

## **5) Vente de l'ancienne pompe à bras**

Vu la proposition de M. DOLE François, le conseil municipal décide à l'unanimité de lui vendre l'ancienne pompe à bras pour un montant de 300 €.

## **6) Protection sociale complémentaire**

Le Centre de gestion du jura a lancé un marché public en vue de proposer des contrats groupe pour la protection sociale complémentaire des agents.

Le maire informe les conseillers qu'il s'est associé à la procédure de mise en concurrence pour une convention de participation pour le risque santé et pour le risque prévoyance. Ceci n'engage pas la commune qui recevra les résultats de cette procédure qui permettront au conseil de décider d'adhérer librement à la ou les conventions de participation correspondante(s).

Le centre de gestion lance également une procédure de renouvellement de son contrat groupe d'assurance statutaire. Le Maire informe les conseillers qu'il a demandé de participer à la démarche, ce qui permettra de comparer les tarifs avec celle souscrite actuellement par la commune (CIGAC).

## **7) Demande de subvention**

Le conseil décide avec 9 voix pour et une abstention de ne pas donner suite à la demande de subvention de l'USA Rugby.

## **8) Questions diverses**

### **Courrier Conseil départemental :**

Le Maire informe les conseillers qu'il a envoyé une lettre recommandée au Conseil Départemental pour les informer de la dégradation de la route entre Arbois et Pupillin et de sa dangerosité. Depuis 2009, la commune de Pupillin demande que le virage dangereux soit élargi et plusieurs études ont déjà été réalisées sans avoir abouti.

**Travaux ONF 2024 :**

Le Maire présente le programme de travaux de l'ONF pour 2024. Il concerne des plantations dans les parcelles 5, 14 et 22 pour un montant de 16 430 € HT.

Un devis détaillé est demandé à l'ONF pour l'ensemble des travaux.

**INFORMATIONS :****\*Trail du fer à cheval :**

Le parcours de 46 km passera sur Pupillin entre 8h22 et 8h49.

**\* Livre en édition :**

Monsieur Guy Leduc sortira prochainement un livre qui aborde chacune des 66 communes de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura. Le livre est en souscription à l'adresse suivante : [livrecoeurdujura@gmail.com](mailto:livrecoeurdujura@gmail.com) (attention le « o » et le « e » de cœur ne sont pas liés). Le prix public est fixé à 52 € ; le prix de la souscription 49 €. Une présentation aura lieu à la saline de Grozon le 23 mars à partir de 10h.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.**

**Le maire**  
**Jean-Luc BEAUPOIL**

**La secrétaire de séance**  
**Christiane THIEVENT**